

PALESTINE SOLIDARITE

Ardèche Drôme

Bulletin N° 43 – septembre 2018



Sommaire

Editorial.....	p 1
Face aux crimes d'Israël.....	p 2
Femmes Palestiniennes prisonnières	p 3
BDS	p 4-5
Lectures	p 6
Agenda.....	p 7
Parrainages.....	p 7
Bulletin d'adhésion.....	p 7
Journée solidarité	p 8
Infos diverses	p 8

Du pessimisme à l'optimisme ?

Tous ces derniers mois, on ne peut pas dire que l'actualité fourmille en cadeaux pour la Palestine, mais plutôt en coups durs : Trump et ses tromperies, la loi « Etat nation du peuple juif » votée par la Knesset, l'arraisonnement de la dernière flottille vers Gaza, la marche du retour à Gaza, ... tous ces événements ont émaillé les derniers mois.

Du pessimisme à l'optimisme ? Pourquoi pas, car nous en avons bien besoin pour continuer à soutenir la résistance palestinienne.

Revenons sur les tromperies accumulées :

- l'ambassade des USA déplacée à Jérusalem avec des flonflons scandaleux (au même moment, des snipers tirent sur les Palestiniens de Gaza)
- la dénonciation de l'accord international de Vienne entre l'Iran et 6 Etats (Allemagne, Chine, France, Royaume Uni, Russie, USA)
- la coupe des crédits à l'UNRWA

Il semble que M. Trump ne soit jamais à court d'idées pour satisfaire le camp de ses supporters messianiques et de son ami Bibi.

Côté Netanyahu, là aussi, on tape fort : la Knesset vote la loi « Etat nation du peuple juif », par 62 voix pour, 55 contre et 2 abstentions le 19 juillet dernier. Cela signifie, entre autres, que la langue arabe a perdu son statut de langue nationale, que l'égalité n'est plus garantie entre les citoyens israéliens en fonction de leur origine et donc que la politique d'apartheid dénoncée à plusieurs reprises sera effective et qu'Israël devient clairement un état raciste.

Et pour couronner ces initiatives israéliennes, une fois de plus, la Flottille de la liberté voguant vers Gaza a été arraisonnée dans les eaux internationales et n'a pu apporter l'aide et le soutien prévus, tout ceci dans le plus grand silence médiatique.

La marche du retour se poursuit depuis le 30 mars dans l'indifférence générale avec un bilan tragique, à ce jour, de 179 morts et 18 000 blessés. Mais cette action massive et pacifique suivie par des milliers de Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie a eu une portée symbolique énorme. D'abord avec les rappels de 2 dates majeures et symboliques, la journée de la terre le 30 mars et l'anniversaire de la Nakba le 14 mai. Ensuite, le fait que le monde entier a pu voir clairement, cette fois, les snipers Israéliens, bien abrités et surarmés, tirant sur des Palestiniens non armés, manifestant avec leurs mains et leurs jambes leur volonté de justice et de reconnaissance de leurs droits.

Ceci a marqué un pas dans l'opinion publique qui lors d'un récent sondage nous apprend que 69% des Français ont une mauvaise image du sionisme ainsi que quelques victoires de BDS avec des artistes renonçant à leur spectacle en Israël et l'annulation du match Argentine/Israël.

Parmi les autres raisons d'espérer : fin août, Hello Asso, un site associatif de collecte de fonds qui avait annoncé la fermeture du compte de l'AFPS suite à des pressions du lobby pro-israélien en France est revenu sur sa décision suite à un dialogue constructif avec le Bureau national ; le 6 septembre, le Paraguay, qui avait été le troisième pays, après les USA et le Guatemala, à déplacer son ambassade à Jérusalem en juin, a décidé de la relocaliser à Tel Aviv suite au changement de Président.

Voici quelques signes d'espoir car seule l'opinion publique pourra inciter nos gouvernements à sanctionner enfin l'Etat d'Israël.

Martine le 19 septembre

Titre : Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
ISSN 2275-2374
Imprimé par :
Imprimerie Souquet
Tel : 04 75 02 45 46

Association
France-Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
Ancienne école Jean-Jaurès
Rue Pierre Curie
26100 Romans sur Isère
Directrice de la publication :
Martine LARMAGNAC

FACE AUX CRIMES D'ISRAËL, LA FRANCE EST-ELLE IMPUISSANTE OU COMPLICE ?

Depuis le début de son existence, il y a plus de 70 ans, l'État d'Israël poursuit inlassablement l'objectif sioniste consistant à étendre son territoire pour pouvoir réaliser le rêve du *Grand Israël*. Pour y parvenir, tous les moyens ont toujours été bons, pour tous les gouvernements qui se sont succédés, qu'ils soient « de gauche », de droite ou d'extrême droite comme c'est le cas actuellement. Sans rencontrer d'opposition significative de la part de la « communauté internationale » qui semble impuissante, Israël vole des terres et colonise des populations avec l'objectif de les chasser, pour laisser place à un État juif peuplé exclusivement par des juifs. La Palestine doit être, ainsi, rayée de la carte du monde et les Palestiniens, ses habitants historiques, niés dans leur existence, doivent disparaître.

Cette politique, ouvertement coloniale et raciste, est édictée sur un ensemble de lois visant à la légitimer (la loi sur *L'État-Nation* adoptée récemment en étant le dernier avatar) et à criminaliser toutes les tentatives d'opposition de la part des victimes, quelles que soient les formes prises par ces oppositions, y compris les formes pacifiques et non-violentes.

Face à Israël, à son colonialisme et à sa politique d'apartheid « auto-légalisés », les États se positionnent dans un large éventail allant, de la complicité et du soutien sans limite affichés et assumés par les États-Unis et quelques rares pays satellites, à l'opposition active de quelques pays parmi lesquels on peut citer l'Irlande dont le Sénat vient de voter l'interdiction de l'entrée des produits des colonies (1) ou l'Afrique du Sud qui a rappelé son ambassadeur lors des massacres à Gaza à l'occasion des *Marches du retour*.

Dans cet éventail, où peut-on situer la position actuelle de la France ? Si l'on s'en tient aux nombreuses déclarations officielles des autorités françaises, on pourrait avoir l'illusion que la France condamne la politique d'Israël, par exemple à l'occasion d'une déclaration du Ministre des Affaires Étrangères, en janvier dernier, condamnant la construction de 1 122 habitations dans des colonies de Jérusalem Est et demandant l'arrêt de la colonisation (2) ou lors du discours du Président de la République au dernier diner du CRIF dans lequel il a déclaré que « la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël était une erreur » (3).

En revanche, si nous prenons en compte les actes, force est de constater que les paroles ne sont jamais suivies d'effets. Pire encore : les actes

du gouvernement français, bien loin de gêner, d'une quelconque manière, la politique israélienne, constituent, de plus en plus, un encouragement à sa perpétuation et à son développement. Quelques exemples parmi les plus récents :

* Les demandes de libération de notre compatriote Salah Hamouri ne sont jamais allées au-delà des simples déclarations de principe et n'ont jamais été suivies de mesures contraignantes, encourageant ainsi le principe de la détention administrative, méthode habituelle et ordinaire utilisée par Israël pour tenter de briser la résistance palestinienne.

* Le coup de force mené par la police française pour empêcher la flottille pour Gaza d'accoster à Paris, suivi par le refus des autorités françaises d'intervenir lors de l'arraisonnement violent de la flottille par l'armée israélienne et l'arrestation de deux de nos compatriotes participant à cette flottille. Ces actes honteux constituent un sérieux encouragement pour Israël à poursuivre le blocus de Gaza et un avertissement en direction de toute initiative non-violente pour briser ce blocus.

* La récente décision, prise en catimini par le Ministère de l'Économie et des Finances, de suspendre les poursuites en cours et à venir pour les infractions à la réglementation sur l'étiquetage des produits des colonies (4) constitue un véritable encouragement pour Israël à poursuivre la colonisation et une autorisation donnée aux colons les plus fanatiques de produire dans les colonies et d'exporter librement leur production en France.

Si l'on ajoute à cela la déclaration du Président de la République qualifiant le boycott d'Israël *d'indigne* (cette déclaration prononcée lors du dernier diner du CRIF constitue un véritable acte de guerre contre la campagne BDS), on acquiert la certitude que la position française, face aux crimes d'Israël, ne relève pas de l'impuissance, ni de la lâcheté, mais qu'elle est l'expression d'une complicité active avec la colonisation israélienne et son cortège de crimes.

Jean Louis Vey

(1) À l'heure actuelle, seul le Sénat irlandais s'est prononcé pour cette interdiction. Il reste encore que cette décision soit confirmée par le gouvernement irlandais ce qui n'est pas forcément gagné !

(2) <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20180111-israel-territoires-palestiniens-logements-colonies-reaction-france>

(3) https://www.lemonde.fr/religions/video/2018/03/08/face-au-crif-macron-refuse-de-reconnaître-jerusalem-comme-capitale-d-israel_5267582_1653130.html

(4) Voir les détails de cette affaire dans l'article *Actualités du BDS 2° partie* dans ce numéro.

FEMMES PALESTINIENNES PRISONNIERES POLITIQUES



Ahed TAMIMI

Il en est des prisonniers palestiniens comme de la situation de la Palestine en général, nous avons peu d'occasions de nous réjouir ! Pourtant, il est particulièrement agréable de souligner la libération d'Ahed TAMIMI et de sa maman le 29 juillet au terme de 8 mois d'emprisonnement. Ahed signifie l'engagement. Quelle merveilleuse résistante que celle qui a eu raison de la soldatesque machiste israélienne ! Les réseaux sociaux ne s'y sont pas trompés qui ont recueilli plus d'1,7 million signatures pour sa libération. Il est clair que sans ce soutien, à l'échelle mondiale, Ahed ne

serait pas libre aujourd'hui. "Vous ne pouvez pas prendre une petite terroriste et en faire une héroïne, mais c'est ce que nous avons fait", regrette Oren Haza, un député du Likoud, le parti du Premier ministre. "Elle est très dangereuse", soutient-il. "La plupart des Israéliens vous diront qu'ils voudraient la voir en prison pour 20 ans".

Mais, à côté de cette victoire, combien de souffrances prolongées pour les femmes palestiniennes emprisonnées, qu'il s'agisse de résistantes emblématiques comme Khalida JARRAR, avocate de l'OLP, dont la détention administrative a été reconduite en juin dernier après un (1) an d'incarcération. Vice-Présidente d'Addameer, elle travaille elle-même à la libération des prisonniers politiques palestiniens et est chargée de soumettre les cas palestiniens au Tribunal Pénal International.



Parmi les 60 femmes emprisonnées à ce jour, d'autres résistantes sont peu connues comme :

- Dareen TATOUR - poétesse palestinienne persécutée par les autorités israéliennes malgré la défense courageuse que lui apporte Ofra JESHUA-LYTH (voir interview de cette dernière sur le site de l'UJFP),
- Fidaa AKHALIL, étudiante, originaire du village de Beit Ummar près d'Hébron, placée en détention administrative (i. e. sans inculpation ni jugement) le 17 août, le jour même où elle devait être libérée, après avoir purgé une peine de prison de 95 jours. A deux reprises, elle a été accusée de « provocation » pour avoir posté sur Facebook et sur d'autres comptes de médias sociaux des messages sur des sujets politiques.

Et que dire de l'histoire particulièrement douloureuse d'Israa, brûlée gravement dans sa voiture malheureusement tombée en panne à proximité d'un check point, à ce titre maintenue enfermée par les soldats la considérant comme une terroriste. Double peine puisqu'elle a été emprisonnée ensuite, depuis deux ans déjà. Vie martyrisée, comme nous l'a confirmé sa sœur jointe au téléphone.

Au-delà de ce focus aujourd'hui sur les femmes palestiniennes incarcérées, les hommes paient aussi le prix fort. Parmi eux, il est de notre responsabilité de citoyens français de ne pas oublier notre compatriote Salah HAMOURI, dont la rétention prendra fin, on l'espère, en cette fin septembre 2018.

Combien de vies apparemment brisées, malgré tout résistantes ! Pouvons-nous baisser les bras dans notre engagement, nous résigner, quand les Palestinien(ne)s nous montrent chaque jour leur immense courage, leur volonté sans faille ?

Michel

ACTUALITÉS DU BDS

1. La Saison Croisée France Israël

Lancée officiellement par le Président de la République le 6 Juin 2018, la *Saison croisée France Israël* se déroule actuellement et jusqu'à la fin de cette année. À l'initiative des gouvernements et des institutions françaises et israéliennes, cette opération, officiellement destinée à resserrer les liens d'amitié entre la France et Israël par le biais de la culture, de la recherche et de l'innovation technique a, en réalité, pour but de donner d'Israël l'image d'un état ouvert, respectueux de toutes les expressions artistiques, et démocratique ... , c'est à dire, tout le contraire de ce qu'il est réellement : un état fermé, raciste, colonial, coupable de crimes de guerre , un état qui vient d'inscrire l'apartheid dans sa constitution à travers la récente loi de *l'État-nation*.

Cette funeste *saison croisée* a été dénoncée pour ce qu'elle est par tous les défenseurs de la cause palestinienne, dont l'AFPS, qui ont demandé son annulation. Des personnalités du monde de la culture, de l'Université, de la recherche scientifique se sont mobilisées pour demander, également, l'annulation de cette opération de blanchiment. Parmi ces personnalités, on trouve Philippe Delaigue, fondateur et ancien directeur de la Comédie de Valence, Centre Dramatique National Drôme-Ardèche.

Depuis juin, des artistes israéliens, subventionnés par l'État d'Israël pour faire sa promotion, se produisent dans plusieurs villes de France. Des actions, appelant parfois au boycott, sont organisées, à chaque fois, par diverses organisations dont l'AFPS qui, pour sa part, appelle à examiner le contexte particulier de chaque spectacle afin d'adapter l'action « au cas par cas ». **En Ardèche Drôme, nous sommes confrontés à cette situation** avec la programmation d'une compagnie de danse israélienne dans la saison de la Comédie de Valence. En effet, la **Batsheva Dance Company** se produira à Valence le 4 Décembre 2018. Cette compagnie (qualifiée de *légendaire* dans le programme de la Comédie de Valence) effectue une tournée dans plusieurs villes de France (Toulouse, Montpellier, etc ...) ; elle est l'une des structures culturelles les plus emblématiques d'Israël. Un article de *La Tribune de Genève* publié en Novembre 2017 nous apprend que cette compagnie est impliquée dans la diplomatie israélienne pour plusieurs raisons dont la principale est qu'elle compte, au deuxième rang de ses financeurs, le Ministère des Affaires étrangères israélien dont la Division des affaires Culturelles a pour mission de « piloter la propagande culturelle du pays ». Pour bénéficier de ses subventions, les artistes doivent en effet s'engager à «promouvoir les intérêts de l'Etat d'Israël et en créer une image positive». <https://www.tdg.ch/culture/batsheva-main-main-diplomatie-israelienne/story/12317397>

Sans remettre en cause la qualité artistique de la *Batsheva Dance Company*, notre groupe local Ardèche Drôme se prépare à dénoncer cette opération de propagande auprès du public de la Comédie et de la population de nos deux départements (1). Des initiatives seront prises prochainement dont les lecteurs de ce bulletin seront informés. Merci d'avance de votre soutien et de votre participation aux actions qui seront proposées.

2. Du nouveau du côté de l'étiquetage des produits des colonies

Depuis Novembre 2016, un avis du Ministère de l'Économie et des Finances fait obligation aux opérateurs (importateurs, distributeurs, vendeurs ...) diffusant des produits en provenance des colonies israéliennes d'indiquer, sur les étiquettes et sur les sites internet de vente en ligne, la provenance réelle des produits en utilisant la mention « colonie israélienne ». Dans le secteur des vins, depuis un an et demi, l'AFPS, par l'intermédiaire de son Groupe de travail BDS, repère et signale systématiquement les infractions à cette réglementation, partout en France. Le Groupe de travail suit, de manière régulière et avec insistance, les dossiers qui ont été déposés auprès des administrations chargées de faire respecter cette réglementation (DDPP dans les départements, DIRECCTE dans les régions et DGCCRF au niveau national).

Cette action gêne terriblement les opérateurs concernés et les producteurs israéliens eux-mêmes qui sont, pour la plupart, des colons fanatiques pour lesquels « la viticulture en Cisjordanie est un mélange de commerce et d'idéologie ... et représente une affirmation de la justesse, pour les juifs, du projet sioniste de retourner à leur patrie biblique ... » (2). Pour l'état colonial d'Israël, « le vin fait partie d'une stratégie relativement nouvelle visant à normaliser les colonies en Cisjordanie. » (2). Pour tenter de faire sauter l'obstacle représenté par l'Avis du Ministère des Finances (et par l'action menée par l'AFPS), un colon, producteur de vin en Cisjordanie et une officine de soutien à Israël ont formé des requêtes auprès du Conseil d'État pour faire annuler ce texte réglementaire.

Le Conseil d'État ne s'est pas prononcé sur le fond de la requête, décidant de renvoyer la balle à la Cour de Justice de l'Union Européenne. Bien que cette (non) décision du Conseil d'État n'ait aucun caractère suspensif, le Ministère de l'Économie et des Finances s'est empressé de suspendre toutes les poursuites en cours et à venir, dans l'attente de la décision de la Cour de Justice de l'UE. Devant cette décision scandaleuse qui représente un encouragement manifeste à la poursuite et au développement de la colonisation en Cisjordanie, le Bureau National de l'AFPS appelle à une semaine nationale d'action du 29 Septembre au 6 Octobre prochains pour dénoncer cet abandon et appeler à l'interdiction de l'importation des produits des colonies. Pour notre groupe Ardèche Drôme, des informations plus précises sur les modalités de l'action seront envoyées très prochainement par courriel. Tous (tes) les adhérent(e)s et sympathisant(e)s de l'AFPS sont invité(e)s à y participer.

Boycottons les produits des colonies, au premier rang desquels les vins et les cosmétiques *Ahava*. Participons au grand mouvement international BDS : Boycottons tous les produits « Made in Israël » pour faire cesser la colonisation et la politique d'apartheid d'Israël, comme cela avait été le cas, en d'autres temps, en Afrique du Sud.

(1) Dernière minute : au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que ce spectacle de la *Bersheva Dance Company* à Valence n'est pas labellisé « saison croisée ». Il se situera juste à la suite des spectacles labellisés de cette compagnie.

(2) D'après un article du journal israélien en ligne ***The Times of Israël*** daté du 3 Juillet 2017. Ce journal est habituellement peu suspect de sympathie envers la cause palestinienne !

Jean Louis Vey

LECTURES : Carnets, essais, témoignages, portraits, romans, poésie...

- **Carnet de Palestine.** Croquis, aquarelles et collages annotés. Caroline AMBLARD. Carnets Solidaires Editions, 2017. 24,00 euros.
- **La France et La déclaration Balfour.** Philippe PREVOST, préface de Christophe Oberlin. Editions Erick Bonnier, 2018. 248 pages, 22,00 euros.
- **Les Enfants du ghetto. Je m'appelle Adam.** Elias KHOURY. Roman traduit de l'arabe par Rania Samara. Editions Actes Sud, 2018. 368 pages, 23,00 euros.
Après « La Porte du soleil », une nouvelle approche par Elias Khoury de la Nakba (« la Catastrophe ») palestinienne de 1948.
- **Des ailes au loin.** Roman. Jadd HILAL. Editions Elyzad, 2018. 216 pages, 18,50 euros
Quatre femmes libano-palestiniennes tenaces, déterminées, attachantes, racontent la panique des départs dus à la guerre et leur exigence de liberté.
- **Israël face à Israël.** Pierre BLANC, Jean-Paul CHAGNOLLAUD. Editions Autrement, 2018. 224 pages, 19,00 euros.
- **Israël, l'obsession du territoire.** Julieta FUENTES-CARRERA, Philippe SUBRA. Editions Armand Colin, 2018. 224 pages, 25,00 euros.
- **Les Palestiniens.** Chloé ROUYEYROLLES et Mélinée LE PRIOL, Atelier Henry Dougier, 2018. 144 pages, 14,00 euros.
- **La grande marche du retour. Témoignages de Palestinien.ne.s, 70 ans après la Nakba.** Annie FIORE. La courte échelle - Editions transit, 2018. 300 pages, prix de souscription : 22,00 euros.
- **Gaza, la vie est belle.** Recueil du poète palestinien de Gaza, Ziad MEDOUKH. Editions du mont Popey, 2018. 30 poèmes - 90 pages, 13,00 euros.
- **La Nakba ne sera jamais légitime.** Pierre STAMBUL. Editions Acratie, 2018. 185 pages, 14,00 euros.
- **Géopolitique des mondes arabes : 40 fiches illustrées pour comprendre le monde.** Didier BILLION, IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques). Editions Eyrolles, 2018. 184 pages, 16,90 euros.
- **Naplouse, Palestine. Portraits d'une occupation.** Stéphane AUCANTE. Dacres Editions, 2018. 372 pages, 16,00 euros.
- **Le déni de Palestine 1917 - 2017.** Actes du colloque organisé au Sénat le 9 décembre 2017 par le CVPR PO (Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient). 175 pages. Sur commande en adressant un chèque de 10,00 euros (frais d'envoi compris) au Secrétariat du CVPR PO c/o M^o Maurice Buttin - 54 rue des Entrepreneurs - 75015 Paris.
- **L'invention chrétienne du sionisme. De Calvin à Balfour.** Jacques POUS. Postface de Michel Warschawski. Editions l'Harmattan (Collection Comprendre le Moyen-Orient), 2018. 512 pages, 42,00 euros.
- **Israël-Palestine, une si longue histoire.** Numéro Hors-série de l'hebdo Politis élaboré en commun avec le journal en Ligne « Orient XXI ». En kiosques le 27 septembre. 5,50 euros
- **Histoires secrètes : France-Israël 1948-2018.** Vincent Nouzille. Editions Les liens qui libèrent, 2018, 446 pages, 22,50 euros.

Jean-Claude

A NOTER SUR VOS AGENDAS

D'ores et déjà vous pouvez prendre note des événements qui auront lieu sur le territoire de notre Groupe local au 4^{ème} trimestre 2018 et début 2019 :

- Mercredi 17 octobre à 18h à La Cartoucherie – Rue de Chony – Bourg lès Valence : Projection du film « Razan – Une trace du papillon » d'Iyad Alasttal en présence du réalisateur et des parents de Razan.
- 10 et 11 novembre : Journées de solidarité avec le peuple palestinien à Mours (voir p.8)
- Vendredi 7 décembre à 20h30 à Annonay (Atelier quand la mer monte) : Projection du film « La Clef du sol » de Muriel Jacoub en présence de la réalisatrice.
- Mercredi 27 mars 2019 à 20h30 à Annonay (Salle des Fêtes) : Conférence – débat avec Rony Brauman
- Samedi 30 mars 2019 : Assemblée Générale du GL 07/26.

PARRAINAGE DES ENFANTS PALESTINIENS

Depuis de nombreuses années, l'AFPS, à la suite de l'AMFP, propose à ses adhérents et sympathisants le parrainage d'enfants palestiniens vivant dans des familles en difficulté (parent décédé ou emprisonné). La marraine ou le parrain s'engage à verser mensuellement une somme à l'AFPS qui la transmet à des associations partenaires en Cisjordanie (Inash El Usra), à Gaza (Union des Femmes palestiniennes) et au Liban (Beit Atfal Assoumoud), associations qui sélectionnent les enfants parrainés.

Au niveau national, les versements à ces partenaires représentent un montant de l'ordre de 320 000 € par an. Au sein de notre Groupe local Ardèche-Drôme, il y a 33 marraines et parrains pour un total de 50 enfants parrainés et une somme versée de l'ordre de 22 000 à 24 000 € par an. Nous remercions notre adhérent Habib de Valence qui a mis en place depuis plus de 10 ans une collecte chez les commerçants de Fontbarlettes qui permet d'assurer le parrainage de 17 enfants.

Pour tout renseignement sur ces parrainages, vous pouvez consulter le site de l'AFPS <http://www.france-palestine.org/-Parrainages-> ou vous adresser au Groupe local AFPS 07/26.

Bulletin d'adhésion et /ou de don 2018

à renvoyer avec votre règlement à :

AFPS Ardèche Drôme - Ancienne école Jean Jaurès – Rue Pierre Curie - 26100 - Romans sur Isère

Nom : Prénom : Année de naissance :

Adresse : Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel : @

Je souhaite :

. Adhérer à l'AFPS. Je cotise dans la tranche n° ...
soit €

. Faire un don de pour un des projets
soutenus par l'AFPS

. Avoir des renseignements sur les parrainages
d'enfants palestiniens

Je verse la somme totale de €

Date et signature :

Tranche n°	Revenus mensuels adhérent	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € / mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € / mois	25 €
3	1 000 à 1 500 € / mois	40 €
4	1 500 à 2 000 € / mois	55 €
5	2 000 à 2 500 € / mois	70 €
6	2 500 à 3 000 € / mois	85 €
7	3 000 à 3 500 € / mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 €	120 €

Samedi 10 et Dimanche 11 novembre 2018

Journées de solidarité avec le peuple palestinien

Salle des fêtes de Mours St Eusèbe - (près de Romans)
Entrée libre

Pendant les deux journées

Exposition de photos sur les Refuzniks
Bar - Librairie
Artisanat palestinien
Stands des associations partenaires

SAMEDI - ACCUEIL A PARTIR DE 15 H

A 16 h30

Quel avenir pour Jérusalem ?
Conférence-débat avec Nada Awad
Palestinienne de Jérusalem

DIMANCHE - ACCUEIL A PARTIR DE 10 H

A 10 h30

Refuzniks - Ceux qui disent non à l'armée d'Israël
Rencontre débat avec Martin Barzilaï –
Photographe

A partir de midi :

Repas* : buffet palestinien. Prix : 10 €

A 14 h 30

Y a-t-il un partenaire israélien pour la paix ?
Table ronde avec
Leïla Shahid et Dominique Vidal

*Pour le repas, il est prudent de réserver auprès de l'AFPS – 04 75 70 52 10 – 06 76 47 98 72 - afps26@laposte.net

Si vous voulez avoir des informations sur la Palestine ou connaître nos activités, vous pouvez consulter le site internet de l'AFPS : www.france-palestine.org .

Pour nous joindre par courriel : Ardèche afps07@orange.fr – Drôme afps26@laposte.net

Vous recevez ce bulletin semestriel parce que vous êtes adhérent ou donateur du Groupe local AFPS Ardèche-Drôme ou parce que vous avez donné vos coordonnées lors d'une action de sensibilisation.

Vous pouvez vous désabonner ou choisir de recevoir ce bulletin par internet ou par la Poste

Nom – Prénom :

Je souhaite :

- Ne plus recevoir ce bulletin ☐
- Le recevoir par internet : adresse de courriel..... @
- Le recevoir par la Poste : Adresse postale :

Réponse à envoyer à :

AFPS - Ancienne école Jean Jaurès - Rue Pierre Curie – 26100 Romans ou afps26@laposte.net